

Dimanche des Rameaux A  
**La Passion selon saint Matthieu**

Nous avons déjà attiré l'attention, il y a un an, sur notre habitude d'une sorte de récit unique de la Passion, avec des représentations de calvaires, chemins de croix, crucifix, ... . Se pencher sur l'originalité de chaque évangile livre pourtant des trésors cachés d'indications historiques, de motifs de réflexion et de méditation. L'année A en cours nous propose la Passion selon s. Matthieu proclamée le dimanche des Rameaux (**Mt 26, 14-27, 66**). Comme les trois autres évangiles, elle contient le message central du premier évangile<sup>1</sup>. Les moments importants des récits de la Passion sont, rappelons-le : la prière à Gethsémani, le procès juif devant le sanhédrin, le procès romain devant Pilate. Puis viennent trois moments du récit du Calvaire : la prière d'abandon sur la croix, la promesse au « bon larron » (en saint Luc) et la déchirure du rideau du Temple (en saint Matthieu et saint Marc). Mais beaucoup d'autres aspects méritent d'être relevés.

Dans saint Matthieu, comme dans les autres évangiles, on trouve donc les jalons qui annoncent la Passion. Dès les récits consacrés à l'enfance de Jésus, on lit que sa vie est déjà menacée. Un ange annonce à Joseph : « Hérode va *rechercher* l'enfant *pour le faire périr* » (Mt 2, 13). Plus loin le même ange rassure Joseph : « ceux qui *recherchaient* la vie de l'enfant sont morts » (2, 20). Or, on retrouve, dans le récit de la Passion, les mêmes termes pour exprimer le dessein meurtrier des chefs juifs contre Jésus : ils tiennent conseil contre lui « *pour le faire périr* » (12, 14), ils « cherchent » à arrêter Jésus (21, 46), enfin ils persuadent la foule de réclamer Barabbas et de « *faire périr* Jésus » (27,20).

*Dans sa Passion, Jésus réalise les prophéties.*

Une des préoccupations majeures de Matthieu est de montrer l'unité des deux Testaments et comment Jésus réalise les prophéties. Cela vaut tout spécialement pour la Passion où les références à l'Ancien Testament sont nombreuses. Lors de l'arrestation de Jésus à Gethsémani, Matthieu nous apprend que, pour lui, l'Ancien Testament est avant tout prophétie sur Jésus et son œuvre : d'après les « Écritures » il faut que cela ait lieu, car « tout cela » réalise « les Écritures des prophètes » (Mt 26, 54.56).

*Horreur et honte du supplice et majesté du Fils de Dieu*

Matthieu ne fait rien pour atténuer l'horreur et la honte que Jésus endure tout au long de la Passion. Mais cette présentation est mise chez lui en équilibre avec la dignité et les pouvoirs de celui qui la subit. On voit que Jésus, Fils et plénipotentiaire de Dieu, n'est jamais pris au dépourvu : il apparaît toujours comme maître d'une situation qu'il connaît d'avance et qu'il accepte volontairement. Cette science, déjà patente au cours de son activité publique, par exemple dans les annonces de la Passion, se confirme au début du récit de la Passion quand Jésus déclare souverainement que, pour lui, le moment est venu de réaliser ce qu'il a prédit auparavant. Jésus annonce : « La Pâque, vous le savez, tombe dans deux jours, et le Fils de l'homme va être livré pour être crucifié. »

Matthieu fait en sorte que la mort de Jésus ne puisse être considérée comme un événement ordinaire. Plus que chez Marc, la mort de Jésus s'accompagne de prodiges d'une haute portée théologique : l'ouverture des tombeaux sous l'effet d'un tremblement de terre, la fente des rochers et la résurrection des « saints » de l'Ancien Testament (27, 51-53). Ces événements en chaîne renseignent le lecteur sur la portée de la mort du Christ. Inspirés des oracles d'Ezéchiel (37, 12-13) et de Daniel (12, 2), ils signifient que cette mort inaugure l'ère finale qui sera clôturée par la résurrection des défunts.

*Jésus sauveur et exemple*

Matthieu se glisse dans une interprétation de la communauté chrétienne, héritée du fonds historico-religieux qui remonte aux origines de l'humanité : la mort de Jésus est un sacrifice pour obtenir le pardon des péchés. Son sang est « le sang de l'Alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés » (26, 28). L'évangile de Matthieu souligne cet aspect : dès avant sa naissance, Jésus est désigné comme celui qui « sauvera son peuple de ses péchés » (1, 21) ; au baptême donné

---

<sup>1</sup> D'après S. LEGASSE, *Les récits de la Passion*, Cahiers Évangile 112, Cerf, 2000, p. 24-27.

par Jean Baptiste (3, 4-6), l'évangéliste confère, non pas au baptême lui-même, mais au sang du Christ le privilège de la « rémission des péchés ».

Mais Matthieu est aussi soucieux de mettre en rapport la vie de ses lecteurs avec les principes qu'énonce Jésus, venu non pas abolir la loi de Moïse mais faire en sorte qu'elle soit « accomplie ». La justice étriquée que Jésus reproche aux « scribes » et aux « pharisiens » doit être dépassée (5, 17.20). Jésus est à la fois le « Maître » qui déclare et prescrit (23, 10), et le modèle de ce qu'il attend de ses disciples. S'il requiert d'eux la « justice » parfaite (5, 17.48), il est aussi celui qui est venu « accomplir toute justice » en se laissant baptiser par Jean (3, 15). Cette justice comprend la Passion, où Jésus sera reconnu comme « juste » par la femme de Pilate, favorisée, comme Joseph (1, 20), d'un songe qui l'éclaire (27, 19). De la sorte, le lecteur peut voir en Jésus le modèle des « persécutés pour la justice », comme le dit une béatitude (5, 10). Cette justice est obéissance à la volonté du Père. A l'heure où il se prépare à affronter la Passion, il reprend à son compte le Notre Père, la prière qu'il a prescrite à ses disciples : « Mon Père... que ta volonté soit faite » (26, 42). L'obéissance à la volonté du Père résume toute sa vie et indique au chrétien la voie à suivre.

#### *Polémique contre Israël et ouverture sur les Nations*

L'évangile de Matthieu présente pour nous, aujourd'hui, une difficulté : la polémique contre Israël. Selon Matthieu, l'histoire des rapports de Dieu avec Israël est une « ligne brisée ». L'envoi du Messie aux seules « brebis perdues de la maison d'Israël » (10, 5-6) a abouti à un échec, scellé par le meurtre du « Fils » (21, 37-39). Le résultat est que le Royaume de Dieu n'est plus réservé à Israël mais offert désormais à « toutes les nations » (21, 43 ; 28, 19). On peut expliquer cette position par l'état de la polémique que Matthieu trouve au moment de la rédaction de son évangile. Il s'efforce d'en donner la raison en accablant ses congénères récalcitrants. En même temps, il faut noter que les disciples de Jésus commencent à être appelés « chrétiens » à partir de leur exclusion du temple et de la négation de leur identité juive.

Le récit du procès de Jésus porte les traces de cette polémique. Plus clairement que dans Marc, la Passion apparaît dans Matthieu comme une entreprise menée principalement par les autorités juives, peu scrupuleuses sur les moyens à prendre : seul Matthieu nous les présente négociant avec Judas le prix de l'opération (26, 14-15). Plus tard, ces mêmes autorités n'hésitent pas à assumer un acte qu'elles reconnaissent comme criminel : les « pièces d'argent » sont un « prix du sang » et, comme telles, ne peuvent pas être versées au trésor du Temple (27, 6). De plus, les chefs juifs influencent « tout le peuple », et celui-ci, perverti par eux, va jusqu'à assumer la responsabilité de la crucifixion de Jésus : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants » (27, 25). Il nous faut resituer aujourd'hui cet ensemble polémique très dur dans le contexte général plus apaisé du Nouveau Testament.

A l'opposé, l'accès des païens à la foi chrétienne se laisse entrevoir dans le récit matthéen de la Passion. La femme de Pilate, une païenne, oriente le lecteur dans cette direction, puisque, ayant bénéficié d'un avertissement en songe, elle reconnaît en Jésus au moins un « juste » et intercède en sa faveur en envoyant dire à son mari : « Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste, car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui » (27, 19). Plus encore que cet épisode de la femme de Pilate, il y a la confession du centurion romain à laquelle sont associés les soldats païens qu'il commande : à la vue des prodiges qui suivent la mort de Jésus, ils font une confession chrétienne analogue à celle des disciples et de Pierre : « Vraiment, celui-ci était Fils de Dieu » (27, 54). Jésus lui-même aura corroboré cette affirmation, quelques heures plus tôt, devant le Sanhédrin.

Au-delà de la difficile question d'Israël chez Matthieu, au sujet de laquelle Paul rappelle avec vigueur, il faut bien le noter, que Dieu n'a jamais renoncé à son Alliance (Rm 11, 28-29), nous nous réjouissons de cette Alliance offerte, en Jésus mort et ressuscité, à tous les hommes, donc à nous tous qui accompagnons Notre Seigneur dans sa Pâque et, par le baptême en sa mort (Rm 6, 3-5), vivons déjà de sa vie de Ressuscité.

Simon Knaebel